

VILLE DE ANSE

Envoyé en préfecture le 25/07/2022

Reçu en préfecture le 25/07/2022

Affiché le

ID : 069-216900092-20220718-67_2022_3-AU



Révision du PLU

*Modifications du PLU selon les
avis des PPA et du commissaire
enquêteur
avant approbation*



DDT Avis défavorable

Envoyé en préfecture le 25/07/2022

Reçu en préfecture le 25/07/2022

Affiché le



ID : 069-216900092-20220718-67_2022__3-AU

Demande	Décision	Ce qui a évolué
Réduire la production de logements et la consommation foncière	Favorable	Réduction de la zone de Chanselle, du hameau de Grave- Nouvelle production de logements: 481 (Voir P 171 et suivantes du rapport de présentation) La partie 2 du rapport de présentation reprend en effet les chiffres mis à jour concernant le nombre de logements des dents creuses et divisions parcellaires, des différents secteurs d'OAP et de Chanselle

DDT Avis défavorable

Envoyé en préfecture le 25/07/2022

Reçu en préfecture le 25/07/2022

Affiché le

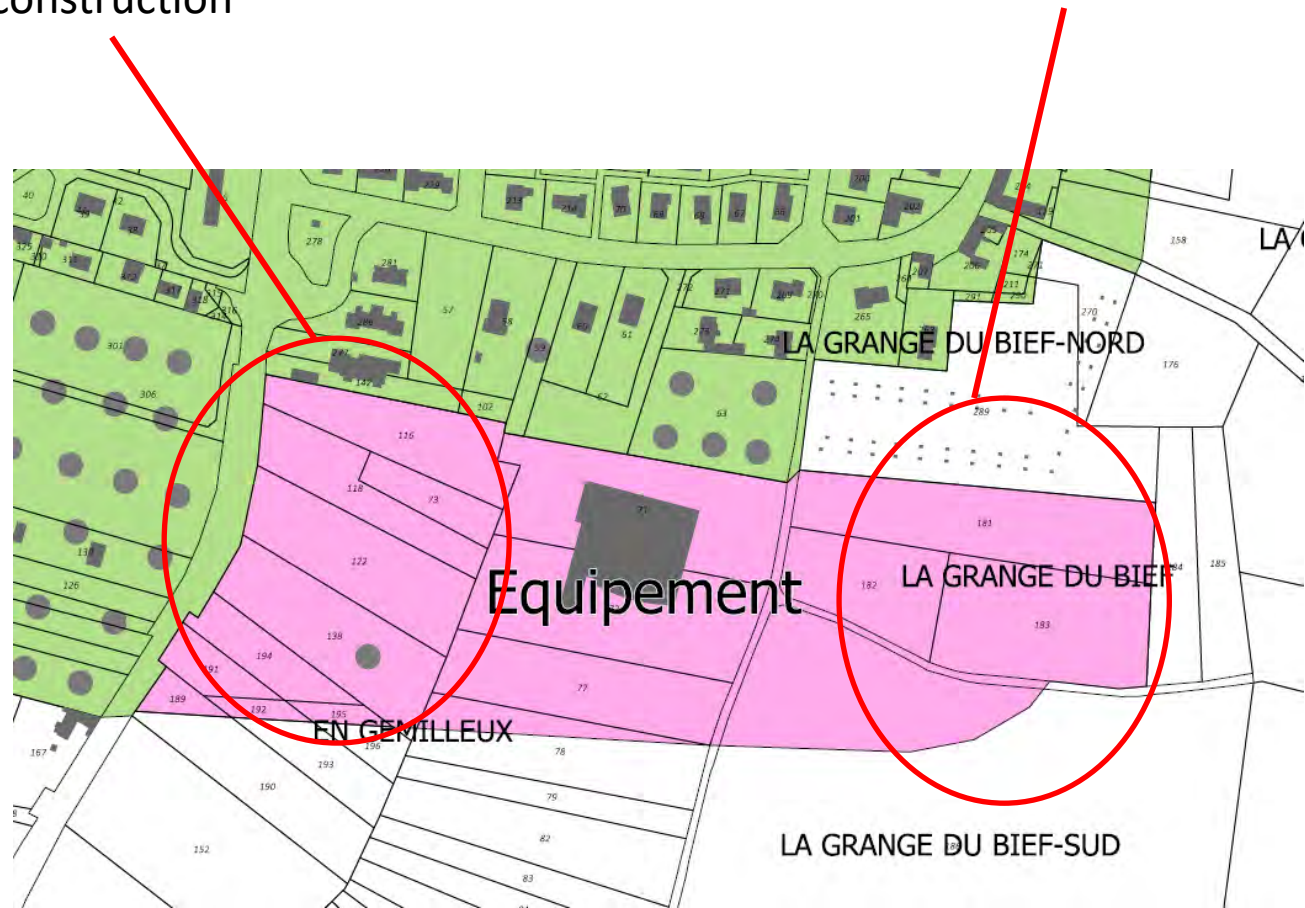


ID : 069-216900092-20220718-67_2022__3-AU

Demande	Décision	Ce qui a évolué
Justifier ou supprimer la zone d'équipements au Sud de la commune	Favorable	Classement de toute la partie est de la zone en zone agricole

Crèche + salle des fêtes en cours de construction

Partie à déclasser



DDT Avis défavorable

Envoyé en préfecture le 25/07/2022

Reçu en préfecture le 25/07/2022

Affiché le

ID : 069-216900092-20220718-67_2022__3-AU

Berser
Levrault

Demande	Décision	Ce qui a évolué
Augmenter la production de logements locatifs sociaux	Favorable	La servitude de mixité sociale est mise en place sur l'ensemble de la zone U à partir de 6 logements construits ou 6 lots Pour atteindre 25% dans la production totale il y a lieu de mettre une servitude de mixité sociale de 50% sur le secteur de Chanselle. Le nombre de LLS envisagé est donc de 197
Supprimer ou justifier le projet de contournement Sud affiché dans le PADD	Favorable	Ce point a été supprimé du PADD

DDT Avis défavorable

Envoyé en préfecture le 25/07/2022

Reçu en préfecture le 25/07/2022

Affiché le



ID : 069-216900092-20220718-67_2022__3-AU

Demande	Décision	Ce qui a évolué
Respecter les dispositions du PPRi dans le secteur de Bordelan + Loi Barnier + corridor	Favorable	Le corridor écologique sera repris dans la partie Est de Bordelan L'ajustement du PPRi n'est à ce jour pas encore approuvé. Une phrase a été rajouté dans le rapport de présentation à ce sujet . Il sera annexé ultérieurement au PLU par arrêté municipal. Une étude Loi Barnier n'est pas pertinente en l'état actuel du projet. Si nécessaire, elle devra être intégrée au PLU à l'issue du dossier de réalisation.
Renforcer la protection des corridors écologiques	Favorable	Le zonage du périmètre de ZAC de Bordelan a été repris. Il a été intégré une zone naturelle pour prendre en compte le corridor. Le corridor du SCOT a également été repris dans le zonage en partie est de la commune. Il a été identifié un secteur Aco.

DDT Avis défavorable

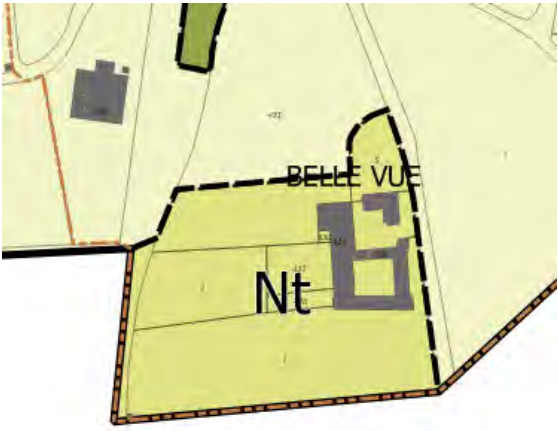
Envoyé en préfecture le 25/07/2022

Reçu en préfecture le 25/07/2022

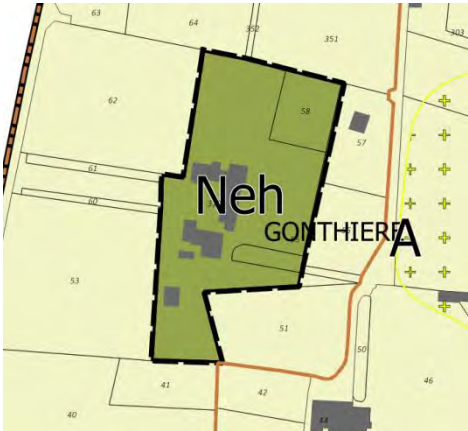
Affiché le 

ID : 069-216900092-20220718-67_2022__3-AU

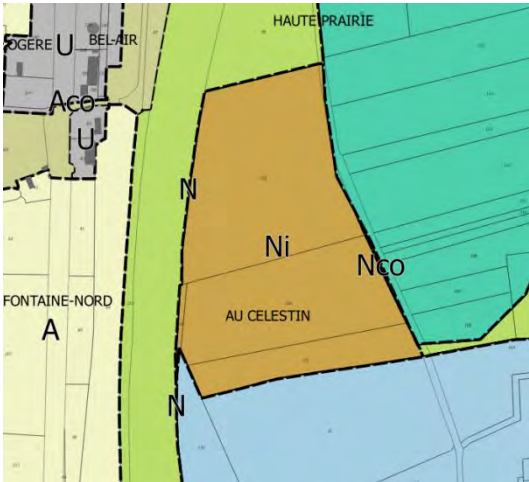
Demande	Décision	Ce qui a évolué
Apporter des justifications ou réduire les STECAL	Favorable	Les modifications ont été apportées aux différents STECAL conformément à notre rencontre. Voir P184 et suivantes du rapport de présentation



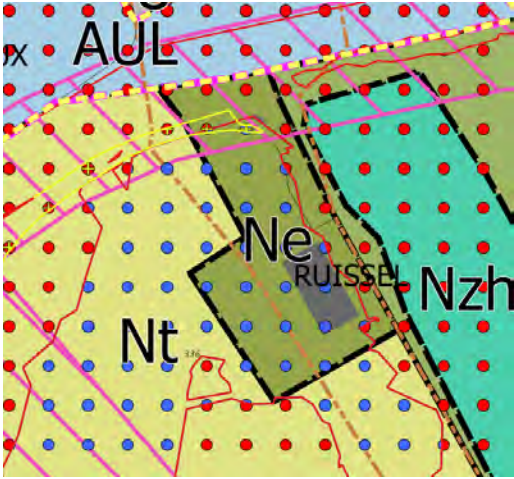
A réduire



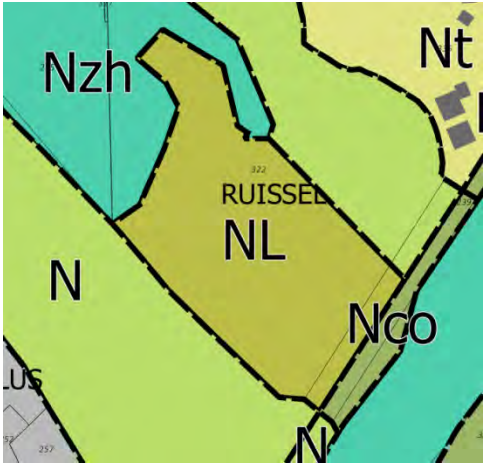
A réduire au Nord



A réduire au Nord



Enlever la partie en zone rouge



On garde uniquement la partie le long de l’Azergues

DDT Remarques

Envoyé en préfecture le 25/07/2022

Reçu en préfecture le 25/07/2022

Affiché le

ID : 069-216900092-20220718-67_2022__3-AU



Demande	Décision	Ce qui a évolué
Apporter des précisions sur les changements de destination (règlement + justifications)	Favorable	Ce point a été complété dans le règlement
Préciser les règles relatives aux extensions et annexes en zone A et N	Favorable	Ce point a été complété dans le règlement
Annexer les arrêtés de DUP des périmètres de captage	Favorable	
Annexer la carte du zonage d'assainissement	Favorable	
Exclure le domaine public autoroutier du Droit de Préemption urbain	Favorable	Le domaine public autoroutier a été retiré dans la carte annexée concernant le droit de préemption urbain.
Permettre la maintenance des ouvrages techniques dans les secteur Nzh et Nco	Favorable	Ce point a été complété dans le règlement

Chambres d'agriculture Avis défavorable

Envoyé en préfecture le 25/07/2022

Reçu en préfecture le 25/07/2022

Affiché le

ID : 069-216900092-20220718-67_2022__3-AU



Demande	Décision	Ce qui a évolué
Reclasser le hameau de Graves en zone A	Défavorable	Le hameau a été modifié conformément au plan que vous nous avez transmis
Diminuer le périmètre de la zone AU de Chanselle		IDEM DDT
Justifier ou supprimer la zone d'équipements au Sud de la commune		IDEM DDT
Supprimer le projet de contournement Sud affiché dans le PADD	Favorable	Ce principe a été supprimé du PADD

Chambres d'agriculture Remarques

Envoyé en préfecture le 25/07/2022

Reçu en préfecture le 25/07/2022

Affiché le



ID : 069-216900092-20220718-67_2022__3-AU

Demande	Décision	Ce qui a évolué
Apporter des précisions sur les changements de destination dans le règlement	Favorable	Ce point a été complété dans le règlement

Demande	Décision	Ce qui a évolué
Renforcer la protection des corridors écologiques	Favorable	IDEM DDT
Diminuer la production de logements (d'environ 100 logements) et réduire la consommation foncière		IDEM DDT

Département **Remarques**

Envoyé en préfecture le 25/07/2022

Reçu en préfecture le 25/07/2022

Affiché le 

ID : 069-216900092-20220718-67_2022__3-AU

Demande	Décision	Ce qui a évolué
Supprimer les servitudes d’alignement		DDT
Prendre en compte la charte de l’habitat adapté		Hors PLU
Conserver les chemins inscrits au PDIPR	Favorable	Ils ne sont pas remis en question

CMA Remarques

Envoyé en préfecture le 25/07/2022

Reçu en préfecture le 25/07/2022

Affiché le

ID : 069-216900092-20220718-67_2022__3-AU



Demande	Décision	Ce qui a évolué
Compléter les données dans le diagnostic	Favorable	Un complément a été apporté au rapport de présentation
Questionner la surface plafond des commerces en centre-bourg	Défavorable	Aucune suite n'est donné à cette réflexion
Questionner l'implantation de commerces dans les zones d'activités mixtes	Défavorable	Aucune suite n'est donné à cette réflexion
Questionner l'implantation de services et hôtels dans les zones industrielles	Défavorable	Aucune suite n'est donné à cette réflexion
Cibler les secteurs d'implantation des bureaux	Défavorable	Aucune suite n'est donné à cette réflexion
Autoriser l'industrie (BTP) en zone résidentielle	Défavorable	Aucune suite n'est donné à cette réflexion
Permettre l'évolution des activités artisanales situées en zone A et N	Défavorable	Aucune suite n'est donné à cette réflexion

CCBPD Remarques

Envoyé en préfecture le 25/07/2022

Reçu en préfecture le 25/07/2022

Affiché le



ID : 069-216900092-20220718-67_2022__3-AU

Demande	Décision	Justification
Intégrer le règlement de voirie intercommunale		

INAO Avis défavorable

Envoyé en préfecture le 25/07/2022

Reçu en préfecture le 25/07/2022

Affiché le 

ID : 069-216900092-20220718-67_2022__3-AU

Demande	Décision	Ce qui a évolué
Supprimer la zone AU de Chanselle située dans l'aire d'appellation viticole Beaujolais	Défavorable	

RTE Remarques

Envoyé en préfecture le 25/07/2022

Reçu en préfecture le 25/07/2022

Affiché le



ID : 069-216900092-20220718-67_2022__3-AU

Demande	Décision	Ce qui a évolué
Modifier la liste des SUP		Demande faite auprès de la DDT
Compléter le règlement pour permettre la gestion des ouvrages RTE	Favorable	Le règlement a été complété en ce sens

APRR Remarques

Envoyé en préfecture le 25/07/2022

Reçu en préfecture le 25/07/2022

Affiché le 

ID : 069-216900092-20220718-67_2022__3-AU

Demande	Décision	Ce qui a évolué
Exclure le domaine public autoroutier du Droit de Préemption urbain	Favorable	Le zonage du DPU a été ajusté
Autoriser les exhaussements et affouillements de sol dans les zones concernées par le domaine public autoroutier	Favorable	Le règlement a été complété en ce sens
Rappeler les dispositions de l’amendement Dupont	Favorable	Ce complément a été apporté
Etude amendement Dupont pour la zone AUL		Cette étude n’est pas réalisée
Interdire le rejet des eaux pluviales dans les ouvrages dédiés à l’autoroute	Favorable	Le règlement a été complété en ce sens
Prévoir une bande inconstructible de 50m de part et d’autre de l’axe autoroutier (ou 25 mètre depuis la limite de l’alignement	Favorable	Le règlement a été modifié

Enquête publique Demandes de constructibilité

Envoyé en préfecture le 25/07/2022

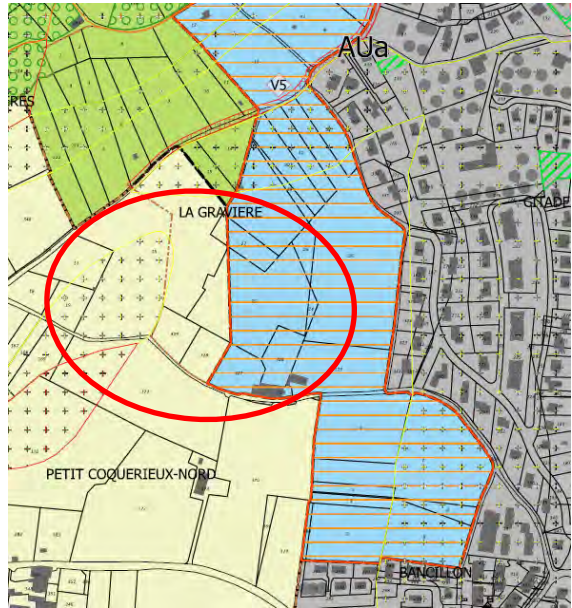
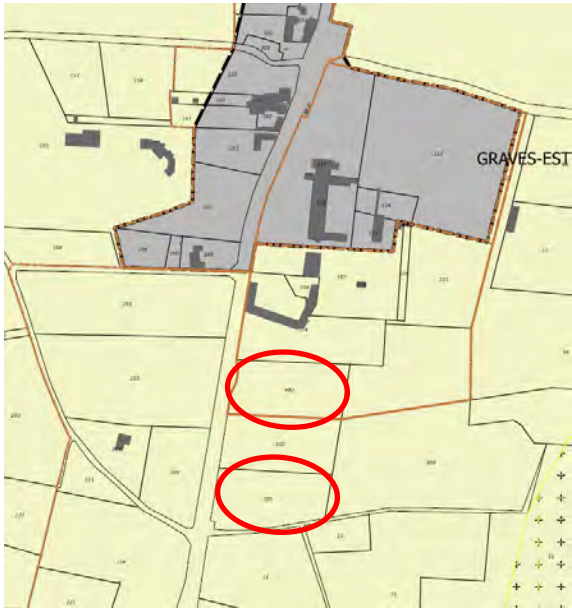
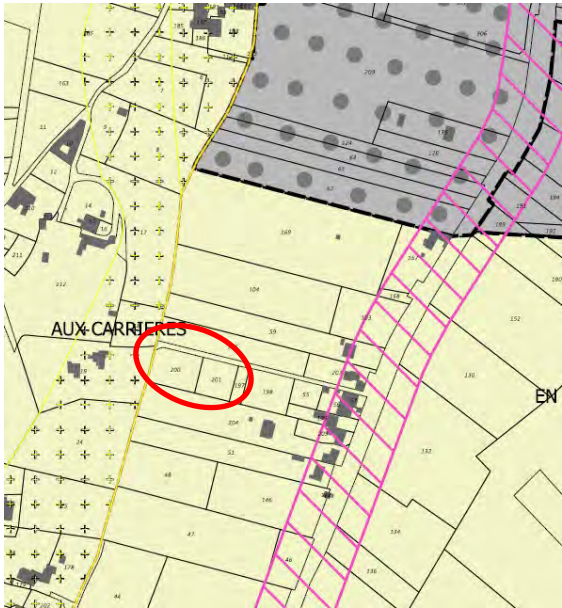
Reçu en préfecture le 25/07/2022

Affiché le



ID : 069-216900092-20220718-67_2022__3-AU

Demande	Décision	Ce qui a évolué
Mme DESSEIGNE – Parcelles AD200, AD201 et 157	Défavorable	Extension urbaine
Mme MORAND de JOUFFREY – Parcelle AR 480	Défavorable	Extension urbaine / Corridor écologique
M. APAIX – Parcelles AM 16, 19, 25, 26, 27 et 28	Défavorable	Une partie est en zone AUa



Enquête publique Demandes de constructibilité

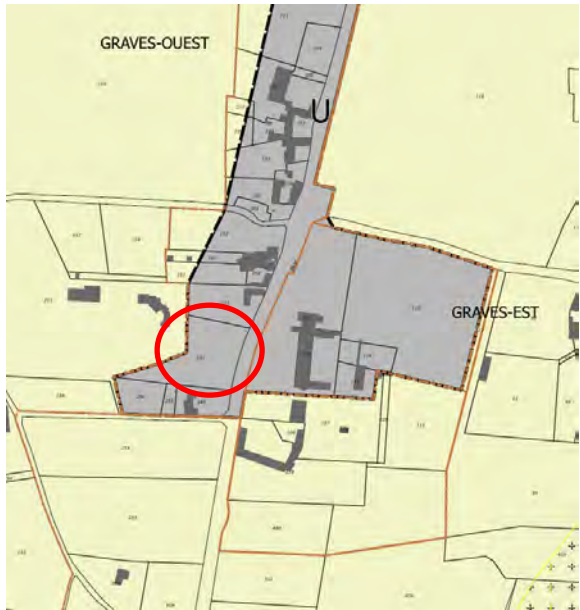
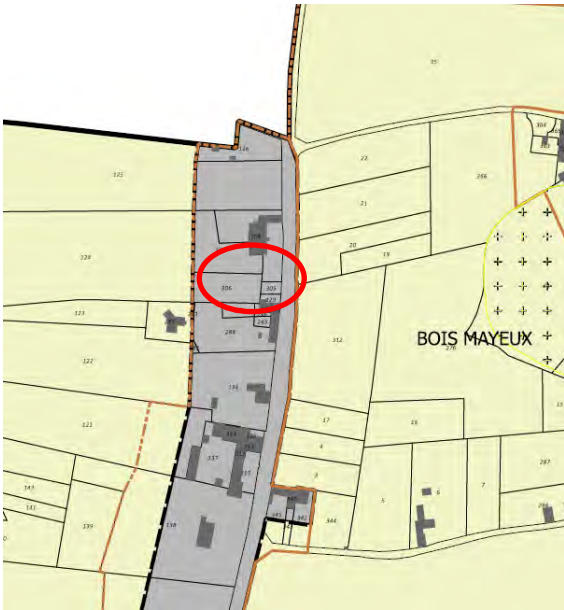
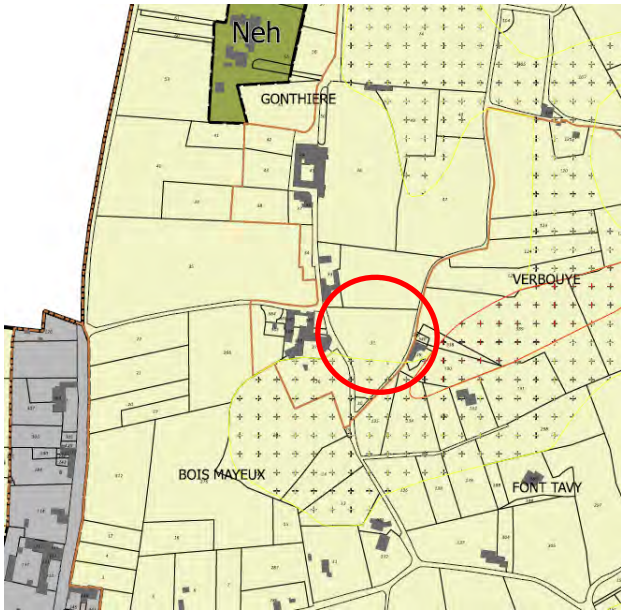
Envoyé en préfecture le 25/07/2022

Reçu en préfecture le 25/07/2022

Affiché le

ID : 069-216900092-20220718-67_2022__3-AU

Demande	Décision	Ce qui a évolué
M. GAYOT – Parcelle AP31	Défavorable	Secteur isolé
Mme MORIN – Parcelles AS305 et 306		Parcelle classée en U
M. KUHN -		Parcelle classée en U



Enquête publique Demandes de constructibilité

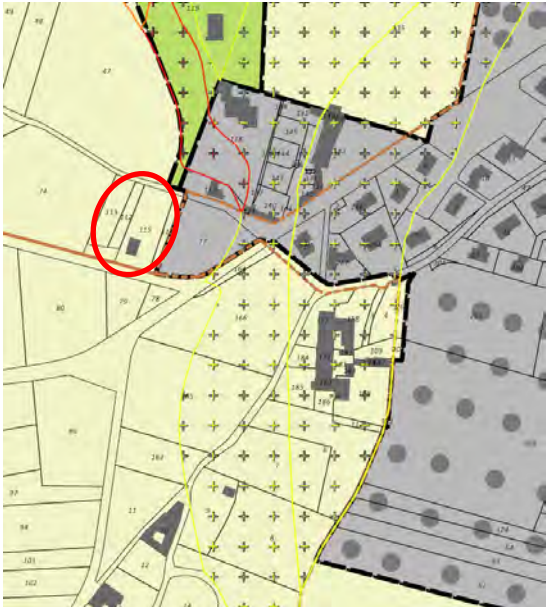
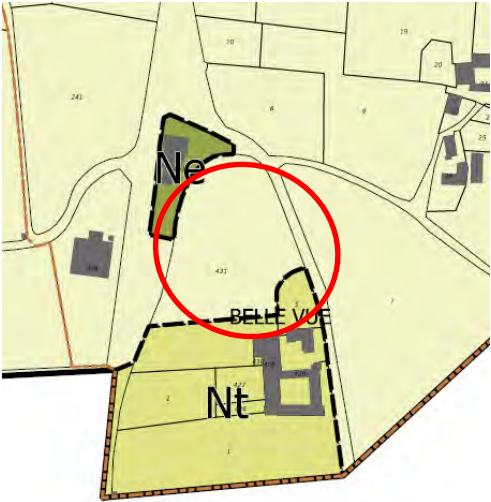
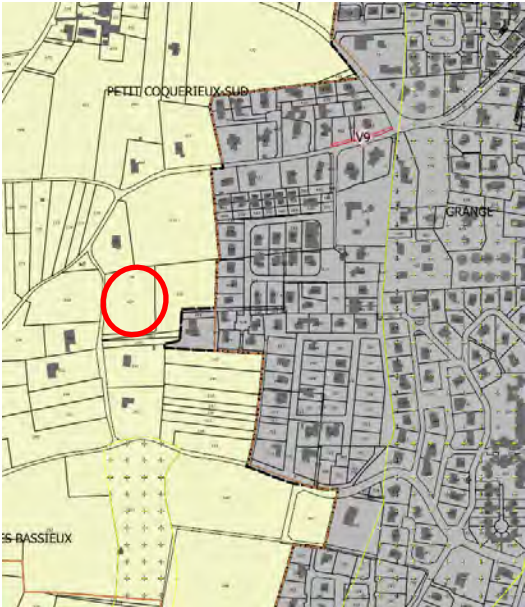
Envoyé en préfecture le 25/07/2022

Reçu en préfecture le 25/07/2022

Affiché le

ID : 069-216900092-20220718-67_2022__3-AU

Demande	Décision	Ce qui a évolué
M. DURNARQUE – Parcelle AR 629	Défavorable	Extension urbaine
M. DURAND – Parcelle AR 431 Etendre le zone NT pour constructions de Lodges écologiques		
M. MALINGE – Parcelles AE 112et 115	Favorable	La parcelle est classée en zone U



Enquête publique Demandes de constructibilité

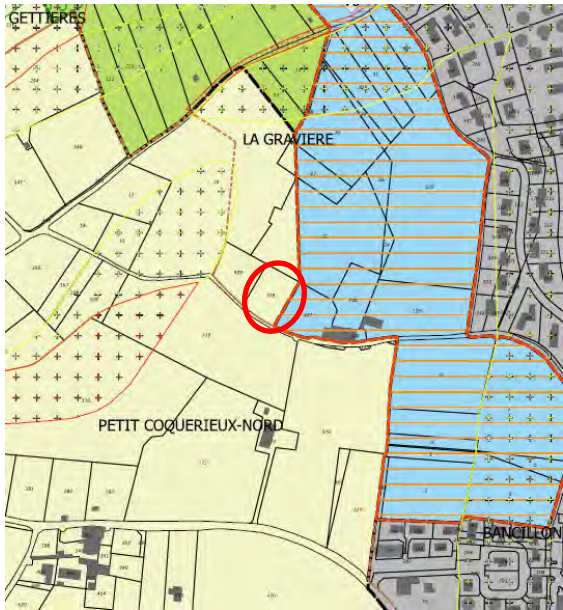
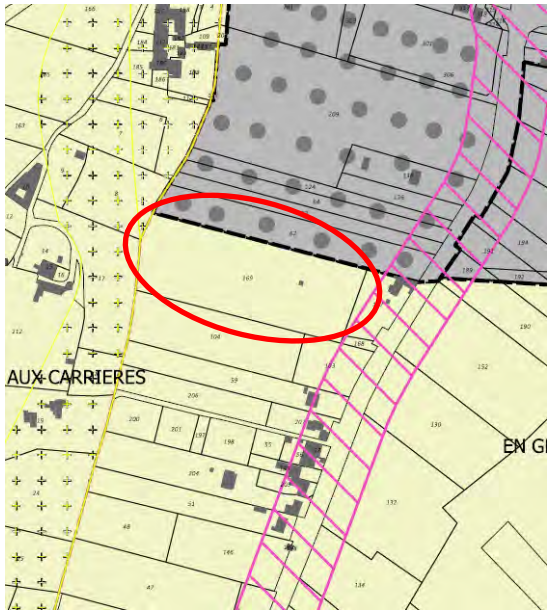
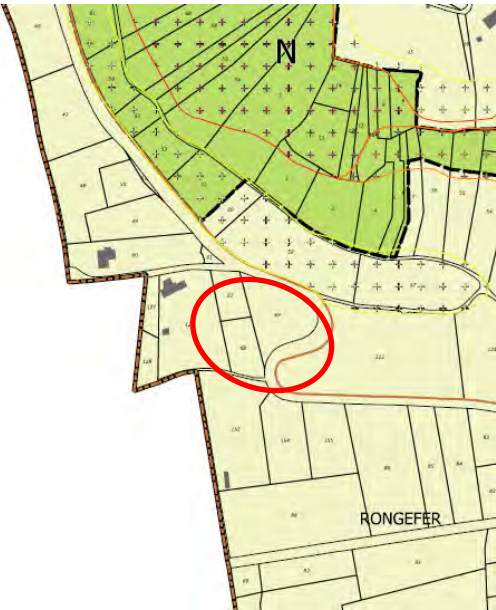
Envoyé en préfecture le 25/07/2022

Reçu en préfecture le 25/07/2022

Affiché le

ID : 069-216900092-20220718-67_2022__3-AU

Demande	Décision	Ce qui a évolué
Mme POSADAS – Parcelles AE 67, 68 et 69	Défavorable	Secteur isolé
RAVIER CHARLES – Parcelles AD 168, 169	Défavorable	Extension urbaine
M. APOSTOLOU – Parcelle AM 328	Défavorable	Secteur isolé



Enquête publique Demandes de constructibilité

Envoyé en préfecture le 25/07/2022

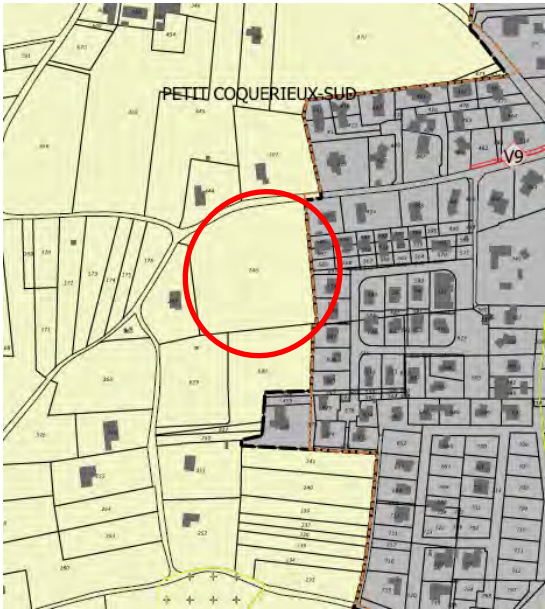
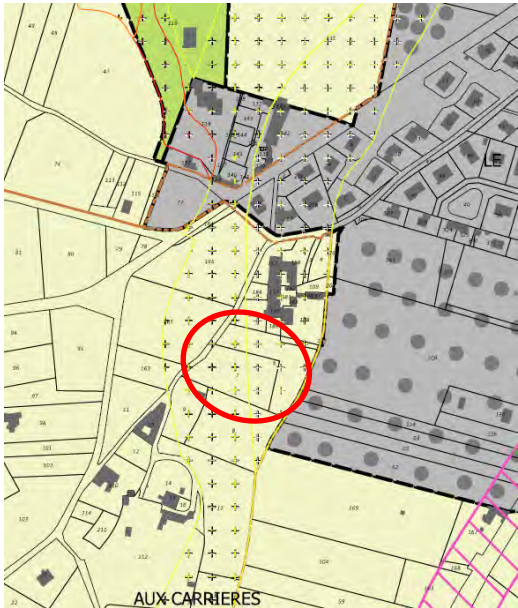
Reçu en préfecture le 25/07/2022

Affiché le



ID : 069-216900092-20220718-67_2022__3-AU

Demande	Décision	Ce qui a évolué
M. GAYOT – Parcelles 6, 7 et 112	Défavorable	Extension urbaine, vigne
BUFFAT – Parcelles AE 45, 46	Défavorable	Secteur isolé
DURMARQUE BECK – Parcelles AR 246	Défavorable	Extension urbaine



Enquête publique Demandes de constructibilité

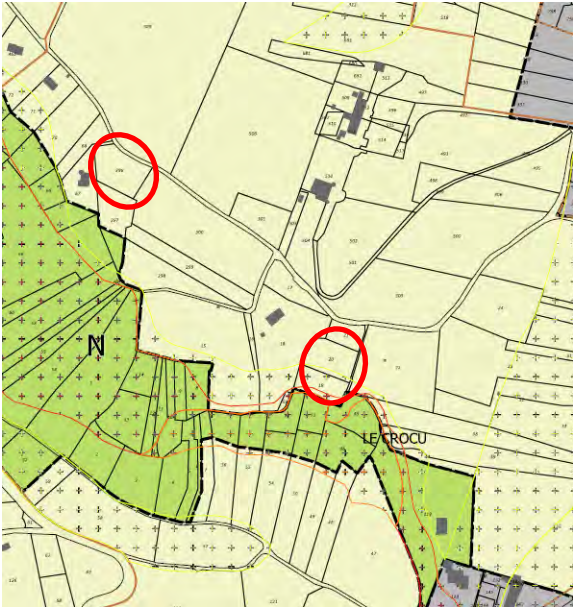
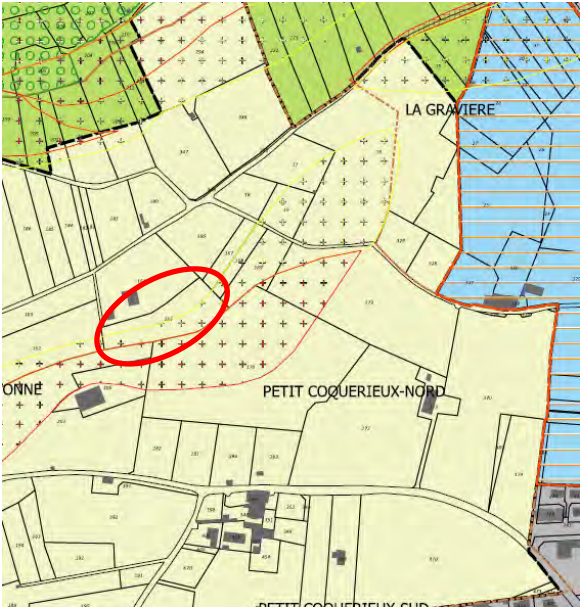
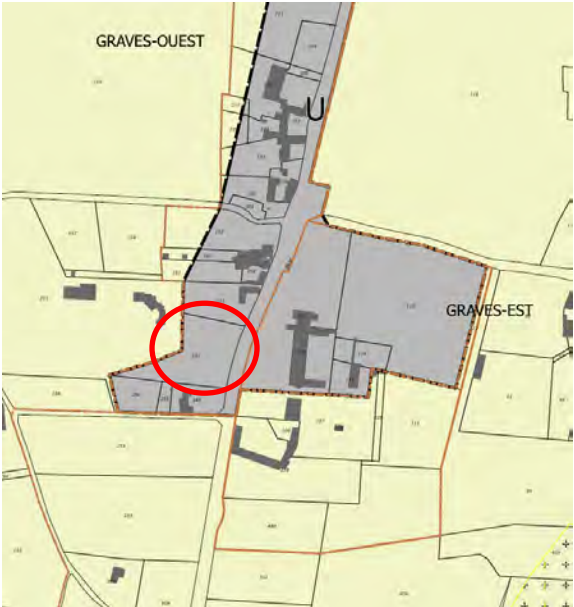
Envoyé en préfecture le 25/07/2022

Reçu en préfecture le 25/07/2022

Affiché le

ID : 069-216900092-20220718-67_2022__3-AU

Demande	Décision	Ce qui a évolué
Mme GOUJON – Parcelle AS 297		ok
RICHIER – Parcelle AP 165	Défavorable	Secteur isolé
M ENJOLRAS – Parcelles AE 19 et 20, AR 296	Défavorable	Secteur isolé



Enquête publique Demandes de constructibilité

Envoyé en préfecture le 25/07/2022

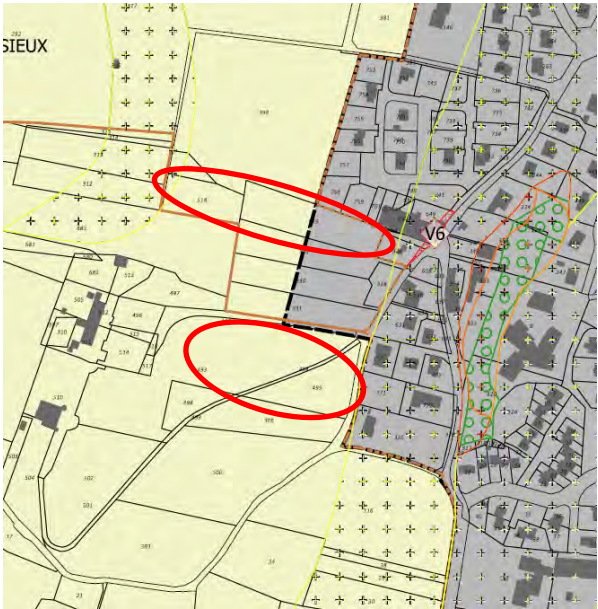
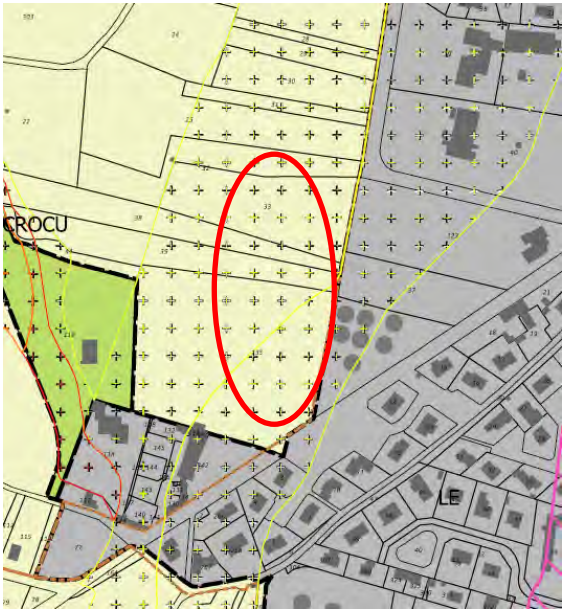
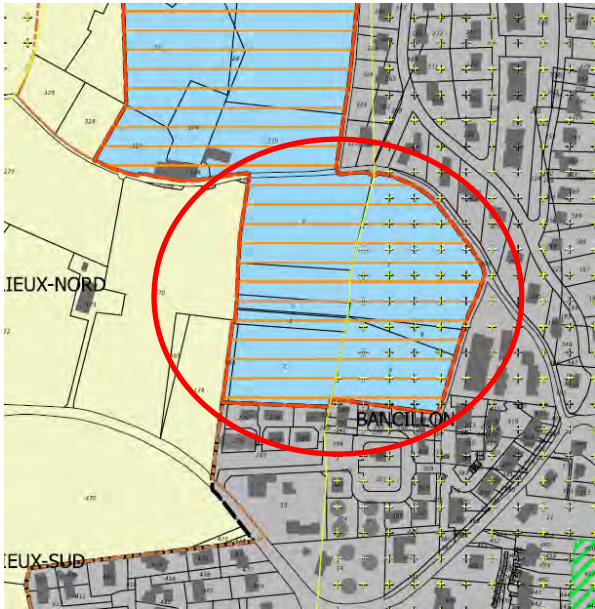
Reçu en préfecture le 25/07/2022

Affiché le



ID : 069-216900092-20220718-67_2022__3-AU

Demande	Décision	Ce qui a évolué
BERARD – Parcelles AL 2, 3, 4, 5, 6, 7,...		Déjà classé en AU
COTE, MERCIER, RICHE,... - Parcelles AE 33, 36, 29 et 135	Défavorable	Extension urbaine
SCI ASA PAULINI – Parcelles AR 495, 518, 519 et 493		Une partie en U. Le reste en extension urbaine



Enquête publique Evolution urbaine

Envoyé en préfecture le 25/07/2022

Reçu en préfecture le 25/07/2022

Affiché le

ID : 069-216900092-20220718-67_2022__3-AU

Demande	Décision	Ce qui a évolué
VICTOROFF – Opposé au développement de Chanselle		
Collectif de 8 personnes opposé au développement de Chanselle		
FLORENT – opposés à la densification et aux divisions foncières		
SANCHEZ – opposé à la densification		
VINCENT – opposée à la densification		
CAYSSOL – opposé à la densification		
SARRA – GALLET – opposé à la densification		
ROCHET – opposé à la densification		
POIREL / DEVERS – opposé au développement de Chanselle		

On garde
uniquement la
partie le long de
l'Avenue de la
première armée
L'OAP a été reprise
conformément au
plan transmis



- | | | | |
|---|--|---|---|
|  | Périmètre de l'OAP |  | Bâtiment patrimonial à préserver |
|  | Zone d'implantation des logements intermédiaires/
petits collectifs |  | Harmonie des façades et implantations des bâtiments
le long de l'Avenue de la 1ère Armée |
|  | Zone d'implantation des logements individuels |  | Voie de desserte interne à créer |
|  | Espaces verts / jardins à privilégier en coeur d'ilot |  | Cheminement modes doux à aménager |
| | |  | Accès à aménager depuis la voie future
(pas de nouveaux accès sur la Rue des 3 Chatels) |

Enquête publique Impacts et paysage

Envoyé en préfecture le 25/07/2022

Reçu en préfecture le 25/07/2022

Affiché le

ID : 069-216900092-20220718-67_2022__3-AU



Demande	Décision	Ce qui a évolué
VERMANDE – souhaite maintenir des espaces verts		Des surfaces de pleine terre sont exigées dans les secteurs de densité 2, 3, 5 et 6
PASSERON – volonté de densité faible à Chanselle et maintien des éléments paysagers		Projet à définir dans le cadre de la servitude de projet
BONNET – Souhaite éviter le développement du hameau de Graves		
BABUS – opposé au développement de Chanselle		

Demande	Décision	Ce qui a évolué
MORGNIEUX – volonté de commerce de détail pour vente de sa production – Parcelle 340, 341 et 343		
Association COQUERIEUX Nature – Interdire en zone A l’installation de caravanes, résidences mobiles, camping,...		Ces installations et constructions ne sont pas autorisées dans la zone A
MORAND et JOUFFRAY – Demande de STECAL à Graves pour permettre la constructibilité		Un STECAL est lié à une construction existante.